

# NOTES SUR L'AMIANTE AU QUÉBEC: UNE FIBRE QUI NOUS TUE ENCORE

préparées par Daniel Green Société pour Vaincre la Pollution (SVP)- FÉVRIER 2012

## L'EXPOSITION À L'AMIANTE AU QUÉBEC

Les données les plus récentes (2004) sur l'exposition environnementale à l'amiante dans l'air extérieur au Québec :

- Montréal et à Québec : pas permis d'identifier de l'amiante dans l'air extérieur
- Thetford Mines : concentration moyenne d'amiante dans l'air était de 0,0043 fibre /ml d'air, soit 215 fois la conc. (air extérieur) faisant objet de litiges relatifs à enlèvement de l'amiante aux USA
- Asbestos (1998 et 2005) : concentrations moyennes variaient entre 0,003 à 0,007 fibres/ml d'air.

Entreprises québécoises qui utilisent encore l'amiante

- En 2009, **9 entreprises québécoises utilisaient l'amiante** (la liste n'est pas connue) liste dans leurs procédés ou manipulaient des produits en amiante.
- Aucun des ces entreprises n'utilisait l'amiante de façon sécuritaire selon les critères d'usage.
- La SVP craint que **les gens habitant autour de ces entreprises soient encore exposés aux émissions de fibres d'amiante.**

Caractérisation de l'amiante dans les édifices publics du Québec (2009) :

- Types d'amiantes observés dans les matériaux dans les chantiers de construction « à risque d'amiante »

Étude A (2 475 échantillons):

**75 % : chrysotile seul**

15 chrysotile + autres types de fibre d'amiante

10% amphiboles (autres que le chrysotile).

Etude B ( 11,300 échantillons)

**95 % : chrysotile seul**

5 % chrysotile + autres types de fibre d'amiante

5 % amphiboles (autres que le chrysotile).

Ainsi **85% des expositions à l'amiante** dans les chantiers **est au chrysotile**, le type d'amiante exploité au Québec. Les **maladies de l'amiante** au Québec sont donc majoritairement **causées par le chrysotile**.

- Prélèvements d'air dans les chantiers de construction et de désamiantage « à risque élevé » :

- 3 000 échantillons d'air dans les chantiers de construction : **43 % des échantillons dépassaient le norme québécoise** pour le milieu de travail (1 fibre d'amiante / ml d'air)
- 2 626 échantillons d'air dans les **vestiaires** lors du désamiantage (espace fermé de transition entre la zone de déamiantage et l'espace de l'édifice comme tel) :  
**77 % des échantillons dépassaient la norme** (0.01 fibre d'amiante /ml d'air- vestiaires)

Pour la SVP, ces données prouve que **l'amiante ne peut pas être utilisé de façon sécuritaire au Québec.**

## MALADIES RELIÉES A L'EXPOSITION A L'AMIANTE AU QUEBEC

### Mésothéliome (cancer de la plèvre du poumon)

- Entre 1982 à 2002 (20 ans) il y eu 1 530 nouveau cas de ce cancer causé par l'amianté (1 210 hommes et 320 femmes)
- Chez les hommes, on observe une augmentation de 3,6 % par ans du taux d'incidence de ce cancer (nbre de cas / 100,000 personnes).
- En Chaudière-Appalaches, région des mines d'amianté, le taux d'incidence de ce cancer chez les femmes et les hommes ensemble est les plus élevés au Québec.
- En Montérégie et de Lanaudière, régions où l'amianté a été le plus utilisée, le taux d'incidence de ce cancer chez hommes est les plus élevés au Québec.
- 21,4 % : des cas de ce cancer sont reconnus comme maladies professionnelles reliées à l'amianté
- **79% : des autres cas, on ne connaît pas la source d'amianté qui a causée la maladie**

Pour La SVP, ces données démontrent que **l'amianté continue de tuer au Québec, malgré les mesures de contrôle** des fibres. De plus, dans près de **80% des cas** de cances reliés à l'amainté, **on ignore la source de l'exposition à l'amainté.**

### Mésothéliome du péritoine

- 1982 et 2002: 170 nouveau cas (98 hommes et 72 femmes).

### Amiantose

- 1992 et 2004 (12 ans) : 2 072 cas (1 993 hommes et 79 femmes)
- Région ayant **excès significatifs** d'hospitalisation
  - Chaudière-Appalaches (hommes et femmes) : région des mines d'amianté
  - Estrie et de **Lanaudière.** (hommes) : région où l'amianté a été le plus utilisée

### Distribution des maladies professionnels reliées à l'amianté par secteur d'emploi ( 1988-2003)

49,4 % : Secteur construction, entretien, réparation de produits, structures contenant de l'amianté

29,1 % : Secteur des mines

21.5 % : Autres secteur

Ce ne sont pas les mineurs qui sont malades d'amianté, mais plutôt les travailleurs qui sont exposés à l'amainté dans nos édifices lors de travaux.

### Les résidus d'amianté

Lors du déamiantage les résidus d'amianté sont acheminés dans des dépôts de matériaux secs ou sites d'enfouissement. Au Québec, l'amianté est un déchet solide selon le Règlement sur les déchets solides et aucune disposition ne vise la gestion de cette substance .

Données tirées du *Rapport synthèse : Amianté : connaissances acquises sur l'exposition et les maladies des travailleurs et de la population générale du Québec de 2003 à 2009* Direction des risques biologiques et de la santé au travail  
Février 2011 INSPQ